

Liberté Égalité Fraternité

Direction des Personnels enseignants

Rectorat

Direction des personnels enseignants **DIPE** n° 2023-013 Le recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, Recteur de l'académie de Lyon, Chancelier des universités

- Vu le code général de la fonction publique ; le décret n° 60-403 du 22-4-1960 modifié ; le décret n° 68-503 du 30-5-1968 modifié ; le décret n° 70-738 du 12-8-1970 modifié ; le décret n° 72-580 du 4-7-1972 modifié ; le décret n° 72-581 du 4-7-1972 modifié ; le décret n° 72-582 du 4-7-1972 modifié ; le décret n° 72-583 du 4-7-1972 modifié ; le décret n° 80-627 du 4-8-1980 modifié ; le décret n° 86-492 du 14-3-1986 modifié ; le décret n° 88-651 du 6 mai 1988 ; le décret n° 92-1189 du 6-11-1992 modifié ; le décret n° 2017-120 du 1er février 2017 modifié ;
- Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires;
- Vu l'arrêté n° 2022-18 du 26 avril 2022 portant fixation du nombre de sièges de représentants des personnels à la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques, des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré, des professeurs certifiés, des adjoints d'enseignement, des professeurs d'éducation physique et sportive, des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive, des professeurs d'enseignement général de collège, des professeurs de lycée professionnel, des professeurs de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers; des conseillers principaux d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale;
- Vu le procès-verbal en date du 8 décembre 2022 constatant le résultat du scrutin du 1^{er} au décembre 2022;

ARRÊTE

ARTICLE 1er : l'article 1 de l'arrêté rectoral DIPE n° 2022-033 du 23 janvier 2023 désignant les membres de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard à l'égard des professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques, des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré, des professeurs certifiés, des adjoints d'enseignement, des professeurs d'éducation physique et sportive, des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive, des professeurs de lycée professionnel, des professeurs de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers ; des conseillers principaux d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale sont désignés comme suit :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

a) Membres titulaires

- M. Olivier Dugrip, recteur de l'académie de Lyon, président,
- M. Olivier Curnelle, secrétaire général de l'académie de Lyon,
- Mme Marilyne Remer, directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Ain,
- M. Jérôme Bourne-Branchu, directeur académique des services de l'éducation nationale du Rhône,
- M. Thierry Dickele, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Loire,
- Mme Stéphanie De Saint Jean, adjointe au secrétaire général de l'académie de Lyon, DRH,
- M. Etienne Maurau, délégué de région académique à l'information et à l'orientation (DRAIO)
- Mme Corinne Benucci, doyenne des IA-IPR,
- Mme Véronique Julien, vice-doyenne des IA-IPR,
- M. Messaoud Laoucheria, doyen des IEN,
- Mme Myriam Mazoyer, vice-doyenne des IEN,
- M. Philippe Grand, proviseur, lycée Ampère, Lyon 2ème





Liberté Égalité Fraternité

- Mme Dominique Fazeli, proviseure, lycée Edouard Branly, Lyon 5ème
- M. Eric Esvan, principal, collège les Iris, Villeurbanne,
- Mme Isabelle Rongeot, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale,
- Mme Christine Guichart, inspectrice de l'éducation nationale,
- M. Yann Buisson, inspecteur de l'éducation nationale,
- Mme Carla Afonso, inspectrice d'académie inspectrice pédagogique régionale,
- M. Vincent Camet, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,

b) Membres suppléants

- M. Jean Eric Dreyfus, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- Mme Nathalie Beaulieu, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale,
- M. Jean-Luc Cournac, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- Mme Nathalie Joret, inspectrice de l'éducation nationale,
- M. Serge Mathoux, inspecteur de l'éducation nationale,
- M. David Lafarge, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- Mme Catherine Vercueil Simion, inspectrice d'académie inspectrice pédagogique régionale,
- Mme Sylvie Mortellaro, inspectrice d'académie inspectrice pédagogique régionale,
- M. Nicolas Bourgeois, proviseur, lycée Jean Monnet, Saint Etienne,
- Mme Christine Witkowski, proviseure LP des métiers Camille Claudel, Lyon 4ème,
- Mme Sylvie Cussac, principale, collège Léon Comas, Villars-les-Dombes
- Mme Nora Frahi, principale, collège Jean Monnet, Lyon 2ème,
- M. Pierre Ronchail, proviseur, lycée Docteur Charles Mérieux, Lyon 7ème,
- Mme Isabelle Lacroix, directrice des personnels enseignants,
- Mme Caroline Sbaffo, adjointe à la directrice des personnels enseignants,
- M. Frédéric Richoux, adjoint à la directrice des personnels enseignants,
- Mme Claudine Gadet, cheffe de bureau, direction des personnels enseignants,
- M. Luc Pelissier, chef de bureau, direction des personnels enseignants.
- Mme Angélique Diaz, cheffe de bureau, direction des personnels enseignants

REPRÉSENTANTS ÉLUS DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Rindala YOUNES (FSU) Lycée Martinière Diderot – Lyon 1 ^{er} (69) Laurent SAPEY (FSU) Collège Massenet Fourneyron – Le Chambon-Feugerolles (42)	Gwendoline BABIN (FSU) E.E.P.U. Louis Pasteur – Grigny (69) Estelle TOMASINI (FSU) Lycée Honoré d'Urfé - Saint-Etienne (42)
Séverine BRELOT (FSU) LP Lycée métier Alexandre Bérard – Ambérieu-en- Bugey (01)	Blandine MEZERETTE (FSU) CIO de Bourg-en-Bresse - Bourg-en-Bresse (01)



Liberté Égalité Fraternité

Direction des Personnels enseignants

Céline PORTEJOIE (FSU)	Eric PEROCHEAU (FSU)
Lycée Saint-Just – Lyon 5 ^{eme} (69)	Lycée Saint-Exupéry – Bellegarde-sur-Valserine (01)
Damien HUGUET (FSU)	Aline DROUOT (FSU)
Collège Roger Vailland - Poncin (01)	Lycée Cassin-Verne – Tarare (69)
Cyril LE HENANFF-BERTOUX (FSU)	Hervé DUSSERT (FSU)
LP Joseph-Marie Jacquard – Oullins (69)	Collège Marcel Pagnol – Pierre-Bénite (69)
Alfred ZAMI (FSU)	Anne-Christine BURLON (FSU)
Lycée Charlie Chaplin – Décines (69)	Lycée Colbert – Lyon 8ème (69)
Anne BLANCHARD (FSU)	Gianni-Pietro MURA (FSU)
Collège Maurice Utrillo – Limas (69)	Collège Gilbert Dru – Lyon 3ème (69)
Hervé GOLDFARB (FSU)	Sandrine PASINI (FSU)
IUT Université Lumière Lyon 2 – Lyon (69)	Collège Paul Claudel - Lagnieu (01)
Jérôme DERANCOURT (FSU)	Virginie PAYS (FSU)
Lycée Albert Camus - Rillieux-la-Pape (69)	
Anne-Claire GAUTHERON (CGT)	Collège Jean-Claude Ruet – Villié-Morgon (69) Vincent NODIN (CGT)
Collège Val de Saône – Montceaux (01)	
Nicolas CHAPHARD (CGT)	Collège du Pilat – Bourg Argental (42) Naslata CHAUFFERA (CGT)
SEP Lycée François Rabelais – Dardilly (69)	
Johnny DURAND (FO)	Lycée Professionnel Danielle Casanova – Givors (69) Didier Bonneton (FO)
Lycée Paul Painlevé – Oyonnax (01)	
Marc LARCON (FO)	Lycée Lalande Bourg en Bresse (01) David KILIC (FO)
ycée Professionnel Louise Labé – Lyon 7ème (69)	
Christophe PATERNA (SNALC)	SEP lycée Arbez Carme – Bellignat (01)
ycée Carnot - Roanne (42)	Didier GALLANT (SNALC)
/éronique MORISET (SNALC)	Lycée Carnot - Roanne (42)
ycée Ampère – Lyon 2 ^{ème} (69)	Laurent FREYNET (SNALC)
Bruno CORNUT (SGEN CFDT)	Collège Jean Jaurès – Villeurbanne (69)
ycée Albert Camus – Rillieux-la-Pape (69)	Mathilde MANGADO (SGEN CFDT)
aurent STRAUSS (SE UNSA)	Collège Paul Eluard – Vénissieux (69)
ycée Carnot - Roanne (42)	Franck Neel (SE UNSA)
Parie-Laure FLOREA (SUD)	Lycée Professionnel Danielle Casanova – Givors (69)
Collège Molière – Lyon 3 ^{ème} (69)	Quélen AUDUC (SUD)
(00)	Collège Jean Renoir – NEUVILLE SUR SAONE (69)

<u>ARTICLE 2</u>: Le secrétaire général de l'académie de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 3 juillet 2023

Le recteur de l'académie de Lyon

Olivier Dugrip